

**Examen professionnel pour l'avancement au grade  
de technicien supérieur en chef de l'économie et de l'industrie  
- session 2020 -**

**Rapport du président du jury**

-----

L'arrêté du 27 mai 2020 a autorisé, au titre de l'année 2020, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de technicien en chef de l'économie et de l'industrie (TSCEI).

Le jury a été désigné par arrêté du Secrétariat général du 29 juin 2020.

Le nombre de postes offerts était fixé à 17.

J'ai présidé conformément à l'arrêté les jurys d'admissibilité et d'admission.

**1. Déroulement et bilan quantitatif.**

Pour cette session 2020, 24 candidats se sont inscrits.

Les épreuves écrites se sont déroulées le jeudi 24 septembre 2020 ; y ont participé 16 candidats.

Le jury s'est réuni le vendredi 30 octobre pour examiner les résultats des épreuves écrites : 10 candidats ont été déclarés admissibles.

Les épreuves orales se sont déroulées le mardi 1er et le mercredi 2 décembre 2020.

A l'issue de ces dernières, le jury s'est réuni et a déclaré admis 10 candidats (pas de liste complémentaire).

**2. Bilan qualitatif.**

On peut constater (et regretter) le faible nombre de candidats inscrits à cet examen professionnel (24) au regard du nombre de postes offerts (17).

S'agissant des épreuves écrites, on peut noter une légère défection dans le nombre de candidats présents par rapport au nombre de candidats inscrits (16 présents pour 24 inscrits). Ce qui fait que, pour la première fois depuis plusieurs années, il y avait moins de candidats présents à l'écrit que le nombre de postes offerts.

Compte tenu des résultats décevants des candidats aux épreuves écrites, il n'a pas été possible de déclarer admissibles plus de 10 candidats.

A l'issue des épreuves orales, tous les candidats admissibles ont été déclarés admis, mais la liste des postes offerts (à savoir 17) n'a malheureusement pu être pourvue qu'à 59 %. Cela a confirmé, et même amplifié, une tendance déjà observée les deux années précédentes.

Dans la liste des candidats admis, il est à souligner que figurent deux candidats qui sont rentrés dans l'administration avec seulement un titre professionnel homologué de niveau IV pour l'un, de niveau V pour l'autre. Cela témoigne des perspectives de promotion interne dans la Fonction Publique pour des agents particulièrement méritants.

Les épreuves se sont déroulées dans d'excellentes conditions aussi bien du point de vue de l'organisation que des conditions matérielles, en dépit du contexte de confinement sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19.

Fait à Paris le 5 décembre

Bruno VERLON  
Ingénieur général des mines à la retraite

Président du Jury